

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 9 mai 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mai 2017**

**2017 DGRI 25 - DPE** Aide d'urgence (50 000 euros) à l'association SOLIDARITÉS INTERNATIONAL en soutien à la minorité Rohingya en Birmanie.

**M. Patrick KLUGMAN, Mmes Antoinette GUHL et Célia BLAUEL, M. Mao PÉNINOU, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 000 euros à SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, sise au 89 rue de Paris, 92110 Clichy, pour son intervention d'urgence en Birmanie ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission, Madame Antoinette GUHL, au nom de la 1ère Commission, Madame Célia BLAUEL et Monsieur Mao PÉNINOU, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, sise au 89 rue de Paris, 92110 Clichy.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à SOLIDARITÉS INTERNATIONAL pour son intervention d'urgence en Birmanie.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6743 de la section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Paris, exercice 2017.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**